

MAIRIE



De
CASSAGNES
Département du Lot
Canton de Puy l'Evêque

Tel/fax: 05.65.36.60.32

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL **Réunion vendredi 1 er Mars 2013 à 20 h 30**

Le premier mars deux mil treize à vingt heure trente minutes, le conseil municipal de la Commune de CASSAGNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Claude JURQUET, Maire de Cassagnes.

Nombre de conseillers: 11

En exercice: 11

Présents : 9

Etaient présents : Mr JURQUET, Mme DESSAINT, Mr LANDIECH, Mr GROUSSET, Mr DUMEAU, Mme VERDIER, Mme CAILHOL. DACHARY Lucie., Mr LOUBIERES

Absent : Mr FERNANDEZ, Mr ALADEL

Excusé :

Date de convocation: 18 février 2013

Date d'affichage: 18 février 2013

Secrétaire de séance : Mme CAILHOL

Délibération sur la SUBVENTION au Comité des Fêtes :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'allouer une subvention au Comité des Fêtes de CASSAGNES.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de **1500 €** et donne tout pouvoir au Maire pour exécuter cette décision et inscrire cette subvention au budget 2013.

Fait et délibéré les jours mois et an ci-dessus

Le Maire
Jean-Claude JURQUET

Acte reçu à la préfecture le
Acte rendu exécutoire le